

# « Aider à l'investissement immobilier pour les PME »

**ECONOMIE** Sixième présentation des neuf catégories des Étoiles de l'économie 2014 de Béarn et Soule, celle de la « Croissance Développement » parrainée par le conseil général des Pyrénées Atlantiques avec les trois entreprises nominées.

**Vous parrainez la catégorie « Croissance Développement » et vous apportez un soutien fort à l'économie du département, pourquoi ?**

Georges Labazée - Effectivement, le développement économique n'est pas une compétence fixée par la loi pour les Départements, cette politique revenant de droit aux Régions qui se positionnent comme chef de file dans ce domaine.

Néanmoins, la clause de compétence générale nous permet d'engager des actions en matière d'action économique. C'est une démarche très volontariste.

Les Pyrénées-Atlantiques ont une forte tradition industrielle avec un important tissu d'entreprises tout particulièrement dans le domaine de l'aéronautique et des géosciences (gaz-chimie, pétrole). Territoire agricole par excellence, l'industrie agroalimentaire est aussi fortement présente et je ne veux pas oublier

la filière du tourisme professionnel.

Je crois d'ailleurs que ce qui caractérise le plus l'économie de ce territoire, c'est la très grande diversité des moteurs économiques présents sur le territoire. C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Conseil général se doit d'agir en matière économique et d'accompagner la création et le développement de nos entreprises et donc de l'emploi.

**Quels dispositifs touchent particulièrement le tissu des TPE et PME ?**

Dans le cadre de l'accompagnement aux activités productives, le Département mobilise essentiellement l'aide à l'investissement immobilier, dispositif majeur de notre action en matière économique. Ce dispositif permet aux PME et TPE industrielles ou artisanales de pérenniser leurs activités localement. Le Fonds de croissance durable qui est dédié aux TPE est un levier intéressant pour



Georges Labazée. © PP

soutenir celles qui s'inscrivent dans un programme de développement créateur de valeur ajoutée et d'emploi. D'autres dispositifs d'accompagnement « historiques » existent comme le fonds de garantie et la consolidation financière. Les PME et TPE inscrites dans les filières structurantes du tertiaire sont accompagnées au moyen de

contrats de développement spécifique (aéronautique, agroalimentaire, bois construction, textile habillement, chaussure) permettant aussi de répondre aux problématiques rencontrées par les entreprises et d'améliorer leur compétitivité.

**Vous avez choisi de faire un pas supplémentaire dans le domaine du numérique en ayant pour objectif le raccordement Haut débit pour tous et même très haut débit. Ou en est-on de cette démarche ?**

Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques a souhaité faire du numérique l'une de ses priorités. C'est un sujet qui n'a cessé de prendre de l'ampleur ces dernières années et qui demande aujourd'hui un positionnement clair de la part des pouvoirs publics. Force est de constater que les demandes de nos administrés et des entreprises sont de plus en plus

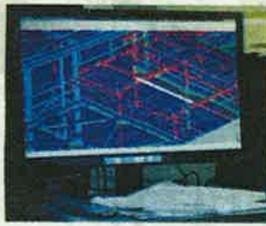
nombreuses, parfois pressantes. Les initiatives des opérateurs privés sont quant à elles de plus en plus variées, souvent complexes. C'est le sens de l'histoire et il nous revient de bâtir des modèles d'aménagement et de développement qui dureront et permettront à tous de bénéficier des technologies de communication les plus sophistiquées, en particulier grâce à la fibre optique. Aussi, dans ce contexte, l'assemblée départementale a voté, en fin d'année dernière, à l'unanimité, le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique. L'objectif, concret et opérationnel, que nous poursuivons est la création d'un Syndicat Mixte Ouvert dédié à l'aménagement numérique durant le premier trimestre 2015. Ce syndicat départemental serait composé de la collectivité départementale, de la Région et du bloc communes/communautés de communes.

## LES ENTREPRISES NOMINÉES

### Alkar, la scop qui monte dans la charpente

**■ Son histoire et son activité**

La scop Alkar a été créée en mai 1983 par cinq licenciés économiques. À la base créée pour effectuer des travaux de chaudronnerie, l'activité s'est rapidement tournée vers la charpente métallique destinée au bâtiment. Après avoir réalisé durant les premières années du bâtiment agricole, peu à peu l'activité s'est orientée vers du bâtiment tertiaire, industriel, commercial... tout en conservant 15% de son chiffre d'affaires à la réalisation de bâtiments agricoles. Alkar maîtrise toute la chaîne.



**■ Ses points forts**

Alkar dispose de tout le savoir faire nécessaire à l'aboutissement des projets en maîtrisant les démarches commerciales, la conception, le calcul des structures, la fabrication en atelier et les travaux de montage sur chantier. Le bon maillage commercial sur la moitié sud de la France permet de couvrir une zone de chalandise importante.

La motivation, l'implication et le savoir faire de l'ensemble du personnel de l'entreprise est certainement le principal atout avec une bonne image car la qualité et le « sens du détail » sont reconnus. À cela s'ajoute un équipement performant, moderne et en permanente évolution afin d'optimiser sa productivité.

**■ Ses priorités pour l'avenir**

Alkar souhaite continuer à améliorer son organisation et sa productivité. L'acquisition de nouvelles compétences est une priorité afin d'être plus présents sur des marchés d'ouvrages complexes. L'entreprise a pour objectif de développer des ventes à l'exportation. Enfin elle veut implanter de nouvelles filiales notamment sur des métiers complémentaires.

**Dirigeant :** Philippe Ascone  
**Régime juridique :** Scop SA  
**Chiffre d'affaires :** consolidé au 30/06/2014 : 22 500 000 €  
**Effectif salarié :** 74 et 20 pour les filiales, tous en CDI  
**Adresse :** Zone industrielle, 64 130 Mauléon  
**Mail :** contact@alkar.fr  
**Site internet :** www.alkar.fr

### Octime, le pionnier de la gestion du temps

**■ Son histoire et son activité**

La société Octime est un éditeur de progiciel leader en France dans le domaine de la Planification et de la Gestion des Temps de travail, qui capitalise un savoir-faire de plus de 20 ans, et accompagne des centaines de structures de toutes tailles (de 5 à 35 000 salariés), dans tous les secteurs d'activité. Octime est l'inventeur, à la fin des années 90, de cette planification moderne. Les suites logicielles Octime automatisent le comptage des temps de présence et d'absence du personnel, et simplifient l'administration RH.



**■ Ses points forts**

Leurs suites logicielles répondent aux exigences d'aide à la décision et de contrôle de la performance des entreprises, en offrant des solutions simples d'utilisation et accessibles à tous, proposées dans des configurations packagées qui s'adaptent à toutes les réglementations. L'une des clefs de la réussite d'Octime consiste en l'industrialisation permanente de ses processus métier grâce au développement d'un seul et unique progiciel identique chez tous ses clients. Octime standardise tous ses développements, ses dossiers réglementaires, le déploiement de ses solutions, et son service après-vente.

**■ Ses priorités pour l'avenir**

« La qualité de service et l'innovation permanente, moteurs de satisfaction clients et de croissance rentable pour l'entreprise ». Les priorités d'Octime sont inscrites dans ces valeurs simples. De manière plus concrète, les axes de croissance à moyen terme sont l'export, le marché des PME de moins de 100 salariés, le développement des ventes de leur badgeuse révolutionnaire, ou encore le gain de notoriété auprès des grands comptes.

**Dirigeant :** Guillaume Berbinou  
**Régime juridique :** SAS  
**Chiffre d'affaires :** 7 100 000 €  
**Effectif salarié :** 45  
**Adresse :** Quartier Lasbor-des  
**Téléphone :** 05 59 38 35 33  
**Mail :** g.berbinou@octime.com  
**Site internet :** www.octime.com

### Toray Carbon Fibers Europe, un leader mondial

**■ Son histoire et son activité**

Installé de longue date à Abidos, Toray est désormais en plein essor sur le bassin de Lacq grâce à l'investissement de 120 millions d'euros consenti par le géant japonais de la fibre de carbone pour la création d'une unité de production de polyacrylonitrile (PAN). La matière première de la fibre de carbone, ouvre de nouvelles perspectives à la filière aéronautique. Un centre technique européen Toray a été créé en 2013 et la réflexion sur un projet de construction d'une autre usine Toray, dédiée à la fabrication de fibres dites pré-impregnées est en cours.



**■ Ses points forts**

Toray est leader mondial dans la fabrication des fibres de carbone. C'est la gamme de produits la plus large du marché européen. Ses produits sont à la pointe de la technologie pour une qualité optimale. L'implantation est bien établie dans les applications aéronautiques et industrielles. Le groupe japonais estime que la demande de fibres de carbone, va progresser de l'ordre de 15% par an grâce aux besoins de l'aéronautique mais aussi pour le génie pétrolier, l'éolien, la glisse ou l'automobile.

**■ Ses priorités pour l'avenir**

Toray souhaite poursuivre l'accroissement des capacités de production de fibres de carbone pour suivre l'évolution de la demande. Il souhaite constituer une filière carbone totalement intégrée : en amont, avec la production de la matière première et en aval, avec la fabrication de pré-impregnés pour l'aéronautique tout en développant l'activité composites. Au travers du centre technique implanté à Lacq, Toray veut se doter d'une structure d'innovation performante.

**Dirigeant :** Bernard Martin  
**Régime juridique :** SA  
**CA :** 180,6 millions d'euros  
**Effectif salarié :** 430  
**Adresse :** Route de Lagor, 64150 Abidos  
**Téléphone :** 05 59 60 71 00  
**Mail :** info@toray-cfe.com  
**Site internet :** www.toray-cfe.com